

Nom: Prénom: Classe: 2^{ème} ASL.....

Texte:

Plaidoyer international pour le droit à l'éducation

« Merci beaucoup mes camarades d'avoir organisé ce congrès sur un thème très important à mon avis est toujours plus important qui nous concerne à tous et qui nous oblige tous à travailler et à lutter chaque jour parce que l'éducation est un droit de l'homme.

L'éducation est un droit de l'homme universel et inaliénable, et comme tous les autres droits, il est interdépendant et indivisible ; il représente, comme plusieurs Documents et Déclarations l'ont démontré, une des priorités de toutes les sociétés et de la communauté internationale. En tant que processus continu, l'éducation donne à chaque personne des capacités, des libertés, des savoirs pour lui permettre d'être autonome et pour faire face à toutes les difficultés de la vie ...

Mon propos est de démontrer les implications de l'éducation en tant que droit effectif pour tous les enfants. Le fait qu'aujourd'hui il y ait encore un nombre assez élevé d'enfants qui ne vont pas à l'école, ou qui l'ont abandonnée à cause de plusieurs facteurs, ou que le système éducatif a en quelque sorte refusés, nous démontre que l'éducation n'a pas été conçue comme un droit de l'homme et que son effectivité n'a pas encore été complètement réalisée. L'effort culturel que l'éducation demande est de devenir un facteur de transformation de l'existant en fonction de la diversité, de la spécificité de chaque personne. (...)

Mes camarades, le droit à l'éducation a une place centrale parmi les droits de l'homme. Il constitue la clé d'accès aux autres droits.....»

Congrès du Bice 2017 L'éducation. Prof. Stefania Gandolfi Titulaire, Chaire UNESCO

Questions :

I. Compréhension de l'écrit : (13 points)

1) « Plaidoyer international pour le droit à l'éducation. » Cette phrase veut dire:

- a) le refus de l'éducation.
- b) la défense du droit à l'enseignement.
- c) l'accusation de l'éducation.

(Choisissez la bonne réponse)

2) a- Ce plaidoyer a été écrit et lu, à l'occasion de:

- a) La journée internationale de l'éducation.
- b) Le colloque mondial sur l'éducation.
- c) La conférence mondiale sur le droit à l'enseignement.
- d) La conférence mondiale sur le droit de l'homme.

(Choisissez les deux bonnes réponses)

b- Justifiez votre réponse en relevant du premier paragraphe une expression qui le montre.

3) Relevez du texte deux mots ou expressions qui expriment que Stefania Gandolfi prononce un discours?

4) Relevez du texte trois (03) mots ou expressions appartenant au champ lexical de « l'éducation »

5) Complétez le tableau ci-après par ce qui suit : l'abandon scolaire à cause du système éducatif / capacités des savoirs / être autonome / le droit à l'éducation / certains enfants ne vont pas à l'école / l'éducation n'a pas un droit de l'homme

Ce que veut Stefania Gandolfi	Ce que ne veut pas Stefania Gandolfi
.....	
.....	
.....	

« ... pour **lui** permettre d'être ... » (2^{ème} §), « **lui** » renvoie à :

« **Mon** propos est de démontrer » (3^{ème} §) « **mon** » renvoie à :

« **Il** constitue la clé d'accès ... » (4^{ème} §) « **Il** » renvoie à :

On célèbre chaque année le 24 janvier de la journée internationale de l'éducation afin de valoriser ce droit pour tout le monde, rédigez un court **texte argumentatif** de (5-7) lignes pour convaincre vos camarades du **droit des enfants à l'éducation**, en utilisant **un verbe d'opinion** et **deux arguments bien articulés**. Votre texte sera publié sur la page Facebook de votre établissement.

[illegible]